



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22081492

Déposé / Reçu le

30 JUIN 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0686 784 942**

Nom

(en entier) : **Odontolia Lab**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Boulevard Louis Schmidt 97, 1040 Etterbeek**

**Objet de l'acte : Démission - Nomination - Administrateur délégué - Transfert du siège
social - Procuration**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 1 avril 2022:

Après délibérations et vote, l'assemblée générale, à l'unanimité, prend les décisions suivantes :

1. Décide de démissionner avec effet immédiat :

- a. En tant que gérant : Grégory Vanhamme. L'assemblée générale lui donne décharge pour l'exercice de son mandat durant l'exercice social en cours.
- b. En tant que gérant : Christine Rasseneur. L'assemblée générale lui donne décharge pour l'exercice de son mandat durant l'exercice social en cours.
- c. En tant que gérant : Alain Grillaert. L'assemblée générale lui donne décharge pour l'exercice de son mandat durant l'exercice social en cours.
- d. En tant que gérant : François-Xavier de Mevius. L'assemblée générale lui donne décharge pour l'exercice de son mandat durant l'exercice social en cours.
- e. En tant que gérant : Odontolia Group SA, ayant comme représentant permanent Christine Rasseneur. L'assemblée générale lui donne décharge pour l'exercice de son mandat durant l'exercice social en cours.
- f. En tant que gérant : Labo Dental Service SPRL, ayant comme représentant permanent Denis Pieters. L'assemblée générale lui donne décharge pour l'exercice de son mandat durant l'exercice social en cours.

2. Décide de nommer avec effet immédiat :

- a. En tant qu'administrateur : Odontolia Group SA, ayant son siège social à 1040 Etterbeek, Boulevard Louis Schmidt 97, immatriculée auprès du Registre des Personnes Morales (Bruxelles, division francophone) 0672.565.138, ayant comme représentant permanent Monsieur Harold van der Straten, domicilié à 1367 Huppaye, Rue de Fauconval 203 et comme représentant permanent suppléant Madame Christine Rasseneur, domiciliée à 1140 Evere, rue Willy Van der Meeren 13.
- b. En tant qu'administrateur : Labo Dental Service SPRL, ayant son siège social à 6001 Charleroi, Rue du Basson 93, immatriculée auprès du Registre des Personnes Morales (Hainaut, division Charleroi) 0433.642.953, ayant comme représentant permanent Monsieur Denis Pieters, domicilié à 6001 Charleroi, Rue du Basson 95.
- c. En tant qu'administrateur : Greenwich Management SPRL, ayant son siège social à 1360 Perwez, Rue de Thorembais 5, immatriculée auprès du Registre des Personnes Morales (Brabant Wallon), ayant comme représentant permanent Monsieur Christophe Detollenaere, domicilié à 1360 Perwez, Rue de Thorembais 5.
- d. En tant qu'administrateur : Antonio Groenen, domicilié à 3060 Bertem, Grauwe Steenberg 27.

Le mandat est attribué pour une durée indéterminée et est exercé à titre gratuit sauf décision contraire de l'assemblée générale.

A l'instant, le conseil d'administration étant constitué, celui-ci déclare se réunir valablement aux fins de procéder à la nomination de l'administrateur-délégué. A l'unanimité, le conseil désigne aux fonctions d'administrateur-délégué :

- Odontolia Group SA, ayant son siège social à 1040 Etterbeek, Boulevard Louis Schmidt 97, immatriculée auprès du Registre des Personnes Morales (Bruxelles, division francophone) 0672.565.138,

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

ayant comme représentant permanent Monsieur Harold van der Straten, domicilié à 1367 Huppaye, Rue de Fauconval 203 et comme représentant permanent suppléant Madame Christine Rasseneur, domiciliée à 1140 Evere, rue Willy Van der Meeren 1.

L'administrateur-délégué est chargé de la gestion journalière de la société et de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion. Le mandat de l'administrateur-délégué ainsi nommé est gratuit et prendra fin en même temps que son mandat d'administrateur.

3. Décide de transférer le siège social de la société à la rue Camile Hubert 1, 5032 Gembloux.

4. L'assemblée confère tous pouvoirs à Monsieur Antonio Groenen, domicilié à 3060 Bertern, Grauwe Steenberg 27, à l'effet d'effectuer toutes démarches et formalités qui s'avèrent nécessaires dû aux décision prises, auprès de toutes administrations privées ou publiques, et notamment la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur belge.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenue le 31 mai 2022:

Après délibérations et vote, le conseil d'administration, à l'unanimité, prend les décisions suivantes :

1. Décide de transférer le siège social de la société à la rue Camile Hubert 1, 5032 Gembloux.

2. L'assemblée confère tous pouvoirs à Monsieur Antonio Groenen, domicilié à 3060 Bertern, Grauwe Steenberg 27, à l'effet d'effectuer toutes démarches et formalités qui s'avèrent nécessaires dû aux décision prises, auprès de toutes administrations privées ou publiques, et notamment la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur belge.

Antonio Groenen
Administrateur